

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Chronique du Palais-Bourbon. Quelques semaines de repos. La parole est maintenant au pays. — La France de demain. — Les événements de Russie.**

Voilà, écrit notre confrère Sarrus de Paris-Télégramme, le Palais-Bourbon en sommeil pour six semaines. Le chroniqueur ne peut donc plus parler que des choses passées ; celles de demain ne sont pas de son domaine ; elles se dérouleront d'ailleurs, loin du Palais-Bourbon, dans les départements où la période électorale est virtuellement ouverte.

Restons donc sur le rétrospectif et parlons des dernières séances de la Chambre. Comme à plaisir, certains députés persistèrent à rendre sa mort tumultueuse alors que le silence seul lui convenait. La majorité ne peut évidemment porter la responsabilité des incidents violents auxquels nous avons assistés.

De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, à écrit le Temps, de même un seul trouble ne doit pas suffire à créer dans le milieu parlementaire une atmosphère empoisonnée. Dieu merci, l'immense majorité de notre députation est dirigée par les principes de probité qui font la loi du caractère français. On n'en reste que plus étonné de l'avoir vue soumise malgré son dégoût à des débats où les accusations se croisaient avec une parfaite inconscience.

— Allons nous en ! F... le camp ! Nous n'existons plus ! etc. C'est ce refrain que les sages fredonnaient au cours de la dernière semaine aux applaudissements de l'opinion publique. C'était la voix de la raison. Je l'ai entendue bien par hasard, cette voix de la sagesse, un soir de séance orageuse.

La charmante et très élégante femme d'un député attendait son mari dans le petit salon de l'entrée. Elle avait suivi les pénibles débats de l'après-midi et, impatientée, elle était visiblement très nerveuse.

Enfin l'époux arriva. Elle l'accueillit par cette apostrophe : — Ah ! vous en faites de la jolie besogne dans votre hémicycle. Si vous continuez à donner un si triste spectacle, ce n'est vraiment pas la peine d'aller risquer votre argent pour assurer votre réélection. C'est, en effet, à la boucherie que vous irez.

Le pauvre mari était tout pantoufflé d'une paille récitation. Il poussa sa femme dans un taxi, tandis qu'elle continuait de lui exposer les sentiments de dégoût qu'avait fait naître, non seulement chez elle mais chez ses voisins de galerie, cette cuisine peu ragoutante où les départements étaient ficrassés et sectionnés, surtout au goût des sortants.

La voilà donc, l'opinion publique ! Mais le député si mal reçu par sa moitié irritée voudra-t-il l'écouter ?

Gageons que dans le taxi, il lui répéta par ces mots prononcés sur un ton péremptoire : — On voit très bien, ma chérie, que tu n'entends rien à la politique.

Elle lui répondit sans doute : — Mais ton ami Laval, lui, la connaît bien la politique, eh ! bien, il ne s'est pas gêné pour écrire dans un journal que la Chambre n'était plus maintenant qu'une cuisine.

L'opinion publique ! C'est encore le jugement des vieux huissiers du Palais-Bourbon qui en ont tant vu et qui n'hésitent pas, cependant, à proclamer qu'ils n'ont jamais assisté à une fin de législature aussi peu digne, et j'admire le qualificatif !

Il y eut toutefois une séance qui fut tout à l'honneur de la Chambre, c'est celle où, se rangeant à l'avis du gouvernement, elle a voté sa mort et le calendrier électoral que lui avait proposé M. Clemenceau.

Il faut lui savoir gré de cet acte. Si fatiguée qu'elle fût dans ses derniers moments se débattant dans le coma, elle a eu assez de jugement pour ne pas se priver elle-même et aussi pour ne pas éloigner du pouvoir le grand patriote qui rendit à la France tant de services. Sans doute M. Clemenceau ne plaît pas à tout le monde, mais, tout de même sa popularité est restée considérable dans le pays qui, n'a pas la mémoire aussi courte que les politiciens.

Une majorité de près de 200 voix se rangea néanmoins à l'avis du Président du Conseil. Elle s'est heureusement vaillamment rappelée la tâche énorme accomplie en des temps douloureux par lui, et elle lui a témoigné sa reconnaissance. Elle a bien agi.

— Espérons, disait ce jour-là, un député que pour notre dernier acte, il nous sera beaucoup pardonné et qu'il nous vaudra même l'absolution complète.

C'est dimanche dernier sur le tard, que le décret de clôture a été lu. Il était impatientement attendu. Une lassitude quasi-générale régnait au Palais-Bourbon. Tous en étaient atteints, députés, personnel, journalistes. Les incidents violents, grossiers parfois qui se sont produits, irritaient tout le monde. Malgré l'habitude qu'on en peut avoir, on sortait de certaines séances écumées.

— C'est à vomir, disait même d'une d'elles M. Ybarnegarry qui est cependant un homme bien élevé. Dans ce milieu on se gâte aisément si on n'y prend garde.

Tout cela est maintenant le passé. Nos députés partent, ils sont partis. Le vin est tiré, ils sont allés le boire. Et s'ils le trouvent amer, ils ne devront s'en prendre qu'à eux. Ils n'avaient qu'à le déguster plus tôt au lieu de le laisser s'aigrir.

Petit à petit, écrit le Comité Duplex, à la leur, pas aveuglante d'ailleurs, des discussions portées à la tribune de la Chambre et à celle du Sénat, on a fini par voir clair dans les clauses et conditions du Traité de Paix. Le modifier, les Chambres ne le pouvaient pas ; l'améliorer ne dépend pas uniquement de nous. En somme, il n'y a pas à être fous de joie ; mais, à moins de faire preuve d'un pessimisme outrancier, il n'y a pas non plus à être en proie au désespoir.

L'avenir sera ce que nous le ferons, a dit M. Clemenceau, c'est vrai. Mais M. Léon Bourgeois, pour ne citer que ce partisan convaincu de la ratification du traité et de la Société des Nations, n'a pas pu s'empêcher de montrer les points très faibles du traité, ceux qui doivent le plus attirer notre attention.

Au point de vue militaire, contrôle inexistant ou presque ; moyens d'action faisant défaut ; recettes financières pour combler en partie le déficit effroyable, résultat de ces cinq années de guerre, soumises à un accord avec nos associés ou alliés, donc ne dépendant pas de nous seuls, voilà ce qu'a dit M. Bourgeois.

Tout cela n'est pas merveilleux. Mais récriminer ne sert à rien. C'est l'avenir qu'il faut envisager. Or, l'avenir ne peut être réconfortant que si se forme une union durable entre les diverses fractions de la nation, si l'on travaille beaucoup et à bon compte ; si nous changeons radicalement nos méthodes d'avant-guerre et si dans la paix, comme nous l'avons fait pendant la guerre, nous renonçons aux palabres inutiles pour nous mettre tous au travail dans notre sphère d'action et dans la limite de nos forces.

Il faut s'entendre sur ce mot travail. Actuellement on le confond trop facilement avec spéculation. On n'entend parler autour de soi que de gens ayant réussi tel ou tel coup, ayant gagné en quelques semaines telle ou telle somme parfois fantastique.

Cela n'est pas du travail, c'est tout le contraire du travail, la ruine des nations au sein desquelles semblables mœurs s'implantent. Cet appétit du gain rapide, de la vie menée à grandes guides, est aussi funeste à la santé morale d'un peuple que les exagérations des syndicats ouvriers. Cela fausse le rouage de la vie sociale.

Le vrai travail, celui qui produit, fait la richesse d'un pays et des industriels, de ceux qui ne sont pas des chevaliers d'industrie, est tout autre. Il doit faire la part équitable de tous les facteurs qui contribuent à la production : le capital, l'intelligence, la main-d'œuvre. Ces trois facteurs sont indispensables. Il s'agit, dans la Société moderne, dans la France de demain et déjà d'aujourd'hui, de faire à chacun d'eux sa part légitime ; puis, une fois ces parts établies dans les contrats librement consentis, de produire énormément. Car l'avenir dépend de la production. Tous les marchés mondiaux ont besoin d'être réapprovisionnés, depuis l'objet de luxe jusqu'à celui de première nécessité. La production est donc indispensable. Il faut qu'elle puisse parvenir à un prix tel qu'elle ne soit pas évincée de tous les marchés par les concurrents étrangers.

Donc tout l'avenir de la France repose sur l'organisation qu'elle va donner au travail. N'oublions pas que les oisifs vont disparaître. Les petits-fils des nouveaux riches, par les seuls lois appliqués sur les successions, seront pauvres s'ils n'ont pas tra-

vailé, — à plus forte raison les descendants des renfiers d'avant-guerre. C'est donc à un effort collectif et général qu'il faut nous astreindre.

Von der Goltz a-t-il été rappelé ou non ? Dans une interview, l'intéressé prétend que non. Pendant ce temps les bandes allemandes s'efforcent d'enfoncer le front letton, sans se soucier le moins du monde de l'ultimatum que les Alliés ont adressé au Gouvernement de Berlin.

Rarement, écrit le Comité Duplex, situation fut plus embrouillée que celle de tout le front oriental de l'Europe. D'un bout à l'autre on se bat, et derrière ce front de batailles, les massacres continuent. A Moscou, on échange des bombes, et pour répondre à ce jet d'engins meurtriers, les survivants bolchevistes font tuer des centaines d'otages. Partout c'est la démonstration par l'infecté de ce qu'est en réalité le prétendu paradis que réserve aux populations du monde entier la révolution bolcheviste.

Ecarter de nous, Seigneur, cette coupe empoisonnée ! Mais ce qu'il faut bien reconnaître, c'est qu'à laisser les choses continuer ainsi, nous faisons froidement, et de parti-pris le jeu de l'Allemagne.

Dans les provinces baltes, il s'agit simplement pour les Boches de soutenir par tous les moyens en leur pouvoir, la puissance de ces barons baltes — de race allemande — qui terrorisent le pays encore soumis à leur domination féodale. Un peu d'aide donnée aux Lettons et aux Esthoniens, dont on parle toujours, mais que, sauf l'Angleterre, personne parmi les Alliés n'a jamais secourus, aurait eu plus d'efficacité que tous les memorandum, ultimatum, et autres mesures diplomatiques auxquelles on a eu recours ces temps derniers.

En vérité, ceux des Russes qui voudraient voir cesser l'état d'anarchie dans lequel agonise leur pays, ne savent plus guère à quel saint se vouer, sauf au vieux bon saint tanton. Lui seul agit, et il le fait disant pour réprimer le bolchevisme. D'où la sympathie que beaucoup de Russes peu à peu sentent naître en eux pour ce voisin aimable qui oublie, dit-il, ses propres souffrances pour aller panser celles des autres.

La vérité, il n'est pas besoin de le dire, est toute autre. C'est une politique nettement et exclusivement boche que soutiennent les « volontaires » de Von der Goltz, et qui se cache derrière l'appui tantôt donné, tantôt retiré, par Berlin aux Polonais, aux Ukrainiens, aux Tchèques etc... etc... Mais comme les Russes voient qu'en somme l'Allemagne même battue, seule fait quelque chose, tandis que les Alliés victorieux ne font rien ; il s'ensuit que notre cause perd chaque jour des amis en Russie et que celle de l'Allemagne fait des progrès.

Fâcheux résultat, car l'amitié de la Russie équivalait pour l'Allemagne à une revanche de ses défaites sur les champs de bataille.

## INFORMATIONS

### Verdun reçoit la croix de guerre

Lorsqu'en 1916 la croix de la Légion d'honneur vint récompenser l'héroïque résistance de Verdun, cette décoration ne fut pas accompagnée de la Croix de guerre. Le président du conseil, ministre de la guerre, vient en conséquence, de compléter la distinction attribuée à Verdun par la citation à l'ordre de l'armée suivante :

Verdun, forteresse àprement convoitée par l'ennemi ; à victorieusement tenu tête aux efforts puissants et aux coups redoublés des assaillants ; a supporté vaillamment les pertes et les ruines que causait un bombardement sans précédent dans l'histoire Rempart inviolé, a symbolisé la résistance de la France.

### Belgique et Hollande

La « Nation belge » demande au gouvernement quelles sont les mesures prises pour parer au danger de la concentration subite de trois divisions hollandaises le long de la frontière de Bréda à Tilbur et de la présence de deux brigades hollandaises à Maastricht et dans le pays de Ruremonde.

### Le roi d'Espagne à Paris

Le roi Alphonse a reçu un sympathique accueil de la part de la population parisienne. Il a assisté à un dîner offert par

le Président de la République et il a pris part à une chasse organisée à Rambouillet.

### Les Boches au Mexique

On annonce que les Allemands ont entrepris l'irrigation de 200.000 hectares de terre dans la vallée de Fuerte (Etat de Sinaloa). Les immigrants allemands sont invités à acheter ces terres par parcelles, payables en vingt ans. On voit là une nouvelle preuve des projets allemands sur le Mexique et de la façon dont l'Allemagne entend coloniser ce pays à son profit.

### Echoe bolchevik

Le ministre de la guerre communique les détails suivants sur les opérations dans le sud de la Russie :

Les cosaques, poursuivant leur avance à l'ouest de la rivière Koper, ont mis la 14<sup>e</sup> division bolcheviste en déroute, faisant 5.000 prisonniers, prenant 27 canons et de nombreuses mitrailleuses. La lutte se poursuit à l'est de Voronek, ainsi qu'à l'est d'Orel, où les volontaires continuent d'avancer.

Au sud-ouest d'Orel, une colonne ennemie, forte de 10.000 hommes, composée de régiments lettons et chinois, a été cercée et à moitié annihilée. Le reste s'est enfui vers le Nord.

### Les Comitadjis bulgares ne désarment pas

Plusieurs petites bandes de comitadjis bulgares ont été signalées ces jours-ci au nord de Cavalla. Des troupes ont été envoyées immédiatement dans la région et les Bulgares, au cours de deux rencontres, ont perdu cinq tués et une douzaine de blessés.

### Les Italiens ont évacué Cattaro

Les journaux de Trieste annoncent que les troupes italiennes ont évacué Cattaro, qui devient la base navale yougo-slave de Cattaro.

### La Haute-Cour

M. Lescouvé insistera devant la Haute-Cour, sur l'impossibilité de fixer les débats de l'affaire Caillaux avant le 17 novembre. Il est possible que la Haute-Assemblée renvoie les débats en janvier. M. Caillaux demanderait la liberté provisoire.

## CHRONIQUE LOCALE

### Des impôts, et c'est tout !

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, la garnison de Cahors est réduite à un contingent infime. Par détachements de 30, 50, 60 hommes, notre 7<sup>e</sup> s'est rendu dans la nouvelle garnison qui lui est assignée, en pays reconquis.

On dira que la nécessité de maintenir dans les pays reconquis des troupes d'occupation s'impose. Et que, dès lors, il faut bien prendre les troupes dans leurs garnisons respectives. Ce sera la raison que donneront les administrateurs, les politiciens pour justifier le départ de ces troupes et surtout pour s'excuser de n'avoir pu empêcher ce départ.

Il est possible que dans les villes où plusieurs régiments tenaient garnison, on s'apercevra peu de l'absence des soldats. Mais il n'en sera pas de même dans nos petites cités de 12.000 habitants, comme Cahors.

Or, ces petites cités qui, pendant la guerre, eurent à supporter de très lourdes charges, n'ont eu aucune compensation : elles n'eurent pas, comme certaines villes, de dépôts de troupes alliées.

Le commerce fut nul ; seuls, les fidèles des politiciens et des administrateurs de la République des chers amis, firent fortune par des moyens que la nouvelle Chambre, si elle est composée de représentants soucieux de l'intérêt général, ne manquera pas de décréter « délictueux ».

La vie déjà pénible des petites cités privées d'industries, comme Cahors, sera par suite du départ des hommes de troupe encore plus pénible. Et c'est à quoi on aurait dû songer.

Que le désarmement général soit fait ; nous n'y trouverons rien à redire. Nous le souhaitons ardemment. Mais si l'on maintient sous les drapeaux plusieurs centaines de mille

hommes ; si les casernes doivent conserver leur affectation, que les petites cités comme Cahors, qui ont fait des sacrifices pour construire, entretenir ces casernes, qui trouvaient quelques ressources provenant des dépenses faites par les hommes de la garnison, que ces petites cités ne soient pas du soir au lendemain privées de ces ressources, puisqu'elles ont bien, comme Cahors, elles sont privées de tout.

Certes, les habileurs de la politique, de l'administration, depuis tantôt 20 ans, nous rabachent que prochainement le Lot sera industrialisé. Ce refrain est poussé à la veille de chaque consultation électorale.

Qu'a-t-on fait pour Cahors et pour le Lot ? Oui, qu'a-t-on fait ?

Des aigreurs sont venues : les uns ont fait le simulacre de monter des industries, les autres ont râlé l'épargne publique. Tous ont fait leurs affaires, peu ou prou, au détriment du bon public lotois. Il paraît même que certains parmi eux ont été l'objet de proposition dans l'ordre de la Légion d'honneur sur la recommandation de politiciens, d'administrateurs du Lot.

Il est à croire que dans le Lot, la croix de la Légion d'honneur au titre civil est d'un placement difficile, qu'il n'y a pas de veston propre où elle puisse être accrochée. Ainsi le veut la République des chers amis !

Et c'est pourquoi Cahors, petite cité qui fut et est exploitée par une bande de politiciens, a été et sera sacrifiée ; c'est pourquoi sa garnison qui lui apportait quelques ressources ne lui sera pas conservée.

Si encore on lui donnait une compensation ! Hélas ! les politiciens, les périmés qui sollicitent le renouvellement de leur mandat ont donné aux populations de Cahors et du Lot des impôts. Et c'est tout.

LOUIS BONNET.

### Les Fonctionnaires et l'Etat

Fonctionnaire, je ne suis ni un timoré, ni un pessimiste : les idées les plus hardies ne m'effraient pas parce qu'elles renferment toujours une parcelle de vérité ; je ne suis pas non plus de ceux qui voient tout en noir et s'imaginent que nous sommes perdus parce que certains novateurs, sortant des sentiers battus, jettent l'ébauche d'une société nouvelle qu'ils imaginent meilleure. Il y a cependant des faits que je ne puis admettre et sur lesquels je voudrais appeler l'attention des intéressés.

Les fonctionnaires de toute catégorie s'associent et forment des corporations imposantes par leur nombre et leur cohésion. C'est un droit indiscutable, consacré par des textes législatifs. Il est légitime que les fonctionnaires, qui sont des citoyens, jouissent des libertés accordées à tous les citoyens et qui ne sont pas incompatibles avec leurs fonctions. Il est légitime qu'ayant des devoirs et des intérêts communs, ils aient reconnu la nécessité de se grouper pour mieux remplir les uns et pour défendre plus efficacement les autres. Il est légitime et utile qu'ils expriment leur opinion réfléchie et expérimentée sur les services dont ils assument la charge et qu'ils connaissent. Il est légitime qu'ils se mettent en garde contre les tracasseries possibles de certains tyrannaux de village ou d'arrondissement...

Je suis donc résolument partisan de l'association amicale ou syndicale, si l'on veut, car les mots importent fort peu. Mais, quoique fonctionnaire, ce que je n'approuve pas, parce que c'est la négation de tout principe d'ordre, de discipline et de tout ce qui constitue le fondement solide d'une société bien organisée, c'est que des associations de fonctionnaires dictent leur volonté au parlement, au gouvernement, aux représentants du peuple souverain ; c'est que certaines catégories d'agents des services publics, menacent les ministres et leur posent des ultimatums ; — c'est aussi, hélas ! et surtout, que l'Etat ne s'émeuve et n'agisse que sous la pression et la force ; c'est que ces mêmes ministres cèdent et capitulent devant les injonctions venues d'en bas.

Il y a là quelque chose qui choque les esprits sages et pondérés. L'opinion se demande où nous irons avec de telles méthodes. Les fonctionnaires sortent de leur rôle en voulant imposer leur volonté, en s'insurgeant, en menaçant de rompre le contrat bilatéral qui les lie à l'Etat. L'Etat ne remplit pas son office qui est de gouverner et de commander au lieu de laisser faire et d'obéir.

D'où vient le mal ? Je n'ai pas la prétention d'énumérer toutes les causes : elles sont

trop nombreuses et d'ordre trop divers. Je ferai simplement quelques remarques laissant à d'autres plus qualifiés le soin d'épuiser la question et d'en tirer toutes les solutions qui s'imposent.

Le grand coupable, selon moi, le fauteur de désordres, c'est l'Etat avec ses méthodes gouvernementales.

L'Etat est un patron qui commande au nom de la nation ; les fonctionnaires sont les serviteurs de la nation. Lorsque l'Etat embauche ses agents, il leur promet un traitement qui représente, à ce moment, la somme nécessaire pour rémunérer convenablement le travail qu'il leur demande et pour leur permettre de vivre à l'abri du besoin et de la misère. Il prend donc l'engagement tacite de les payer toujours à un taux équivalent. Si les conditions économiques changent, si le prix de la vie hausse dans des proportions sensibles, le labeur du fonctionnaire restant le même, l'Etat a donc aussitôt le devoir strict d'augmenter leur salaire dans les mêmes proportions. C'est une question d'équité non moins que d'humanité. Le fait-il ? Non ! Il s'en désintéresse ; il attend qu'on se plaigne et qu'on crie famine ; il tergiverse ; il ne prend que des mesures insuffisantes et tardives ; il ruse même avec la misère et ne cède que devant une mise en demeure énergique et collective. Voilà pourquoi des fonctionnaires très calmes et très dignes se voient, malgré eux, dans l'obligation de manifester hautement leur mécontentement pour secouer l'indolence ministérielle. L'indifférence, l'incurie, la mauvaise volonté d'en haut, voilà une des causes essentielles de l'insubordination et de la révolte d'en bas.

Elle n'est pas la seule. On ne gouverne pas les hommes d'aujourd'hui comme on régissait nos ancêtres du temps de Louis XIV. Les idées ont changé, les mœurs aussi. Quelle que soit la compétence d'un grand chef, quels que soient ses titres, on n'admet plus qu'il agisse en despote. On veut qu'avant de prendre une décision, il entende la voix des intéressés, de ses subordonnés ou de leurs mandataires, de ceux qui peuvent l'éclairer de leurs avis ou de leurs conseils. On veut que tout se passe au grand jour et qu'il n'y ait plus de place pour le favoritisme ou le clientélisme. Sans doute, il faut des chefs et des chefs responsables. Mais leur autorité ne serait pas amoindrie parce qu'elle serait plus libérale et plus éclairée. Cela éviterait bien des erreurs et des injustices, cela dissiperait bien des malentendus. Or que voyons-nous de ce côté-là aussi ? De la méfiance et parfois même un mépris à peine dissimulé. Depuis quelque temps nos administrations entrent ouverts légèrement leurs portes aux représentants des fonctionnaires. Mais c'est comme à regret et souvent avec le secret désir d'é luder leurs suggestions, de tourner la loi, pourtant si timide sur ce point. Plus de loyauté, plus de franchise, plus de justice aussi, voilà ce qui rendrait plus aisée et plus ordonnée la tâche commune.

Pour conclure ce trop long article, je formulerais une conclusion qui sera, je crois, approuvée par le public et par beaucoup de fonctionnaires.

Il faudrait, à mon humble avis, dresser pour tous les fonctionnaires un statut clair, complet et bien défini. Il faudrait ensuite l'appliquer strictement sans arrière-pensée, comme sans faiblesse. Alors peut-être tout rentrerait dans l'ordre normal. On ne verrait plus ce triste spectacle d'un gouvernement qui ne sait ni commander, ni obéir et qui a érigé en système : La capitulation, la honteuse capitulation devant ceux qui crient plus haut et plus fort.

PAULUS.

### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Michel Maurice : brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Tombé glorieusement pour la France, le 26 septembre 1914, devant Minaucourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Meyzonnade Julien : brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Mort glorieusement pour la France, le 10 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Meyrat Silvain-Henri : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Mort glorieusement pour la France, le 6 juin 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Contrastin François : a toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 29 juillet 1916, devant Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze.

### Sous-Intendance militaire

M. Lépinard, adjudant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, un glorieux mutilé, affecté à la 17<sup>e</sup> section est détaché définitivement dans les bureaux de la sous-intendance militaire (service du ravitaillement) à Cahors.

### Ecole du service du santé

Parmi les candidats admis à l'école du service de santé militaire, à la suite du concours de 1919, nous relevons avec plaisir le nom de notre jeune compatriote M. Garric, ancien élève du lycée Gambetta, fils du sympathique commis principal des P. T. T. en retraite.

M. Garric a été reçu avec le numéro 27 sur 120 admis.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

### Encombrement à éviter

Nous avons signalé le mauvais état du chemin qui conduit à la gare de marchandise.

C'est une voie de communication très fréquentée et dont l'entretien est à la charge du département. Aujourd'hui, par suite d'un encombrement arbitrairement exagéré, elle est impraticable.

Il serait pourtant facile de donner satisfaction à ceux qui se plaignent avec raison, tout en laissant aux auteurs de l'encombrement quelque facilité pour établir leur dépôt de bois.

Parions que si un paysan empiétait de 20 centimètres sur le fossé qui borde sa propriété, il serait vite rabroué et invité à « mettre les lieux en état ».

L'administration compétente aurait-elle des raisons pour ne pas « faire mettre en état » le chemin de grande communication qui conduit à la gare de marchandises ? Hum !

L. B.

### Chez les planteurs de tabac

Voici les résultats pour Cahors du vote pour la Commission paritaire :

Titulaires : MM. Louis Delpoit, de Cahors et Alexandre Bernard, de Marmande, obtiennent chacun 231 v. ; MM. Albert Solleville, de Marmande, Evrard, de Villeneuve (Hautes-Pyrénées), Henri de Saint-Paul, de Saint-Naixent (Dordogne), et Baylard, de La Réole, obtiennent chacun 231 v.

### Lycée Gambetta

Sont admissibles au baccalauréat :

*Mathématiques* : Alibert Fernand.

*Philosophie* : Carle Marcel, Delon Léonce.

*Première A (Latin-grec)* : Chaulet Robert, Roudergues Louis, Séguy Robert, Fournié Roger.

*Première B (Latin-langues vivantes)* : Toulouse Pierre.

*Première C (Latin-sciences)* : Gainebet Jean, Garrigues Charles, Ladoux Pierre, Salanié Louis.

*Première D (Sciences-langues vivantes)* : Saint-Amans Robert, Théron Pierre.

### Faculté des sciences

Les examens d'admission à l'Institut Electrotechnique de Toulouse commenceront le mardi 11 novembre.

Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'Institut Electrotechnique de Toulouse, Boulevard Riquet.

### La Grappe du Quercy

La Grappe du Quercy a l'honneur de rappeler aux compatriotes qu'elle donne sa première grande fête de la saison, dimanche 26 octobre sous la présidence de M. le Colonel Aymard, président d'honneur de la Société. Déjeuner amical à midi précis, suivi à 14 heures, d'une matinée dansante avec intermèdes de musique et de chant, dans lesquels se feront entendre les meilleurs artistes des Théâtres Parisiens.

L'orchestre sera dirigé par notre excellent ami et compatriote M. Darnis de Gramat.

On peut encore se procurer des cartes au contrôle du Salon des familles, 40, avenue de St-Mandé (métro St-Mandé) où a lieu cette belle manifestation quercyenne, organisée pour fêter le retour des Sociétaires démobilisés.

La prochaine fête de la Grappe sera la fête des tout petits; elle aura lieu dans la même salle le dimanche 28 décembre en matinée.

Arbre de Noël, concert, bal d'enfants. Distribution de jouets et d'autres attractions dont la commission nous réserve la surprise.

Le Secrétaire : A. BESCOT.

### Mouvement des vins

L'Officiel publie le mouvement des vins, dans le Lot, pendant le mois de septembre 1919 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 2.091 hectolitres. Antérieures : 81.153 hectolitres. Total : 83.244 hectolitres. Quantités de vins soumise au droit de circulation : 6.119 hectolitres. Antérieures : 111.883 hectolitres. Total : 118.002 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 2.480 hectolitres.

### Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 6 au 11 octobre 1919, dans le Lot.

Nombre de placements : 23 hommes, 10 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites (usagers et manoeuvres industriels) : 12 hommes, 7 femmes.

Autres travailleurs : 24 hommes, 13 femmes.

**Ouverture d'un concours d'admission à l'Ecole Normale de l'Enseignement technique**

Un concours pour l'admission à l'Ecole normale de l'enseignement technique (aspirants) aura lieu aux dates suivantes :

1<sup>re</sup> Section industrielle : les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre prochains ;

2<sup>e</sup> Section commerciale : les 1<sup>er</sup> et 2 décembre.

Les épreuves orales auront lieu à partir du 15 décembre 1919.

Le nombre de places mises au concours est de 15 dans chaque section et des bourses seront allouées, dans la limite des crédits qui seront accordés par le Parlement, aux élèves qui justifieront de ressources insuffisantes.

Les candidats devront se faire inscrire à la Préfecture (1<sup>re</sup> division).

Le registre d'inscription sera clos le 15 novembre 1919.

### Appellations d'origine

Les déclarations de récolte imposées par la loi du 29 juin 1907 aux viticulteurs et aux négociants qui achètent des vendanges fraîches, comportent cette année une particularité nouvelle.

Une loi du 6 mai 1919 ayant pour but de protéger les producteurs et les consommateurs honnêtes contre l'emploi de fausses appellations d'origine, et de préciser enfin le sens exact de ces appellations, exige que chacun fasse connaître, au moment où il déclare sa récolte à la mairie, quelle appellation d'origine il compte donner à son vin, s'il le destine à la vente sous une telle appellation.

Cette déclaration n'expose l'intéressé à aucun risque. Elle sera seulement publiée par l'administration compétente (ministère de l'Agriculture) de façon que quiconque puisse constater, s'il le croit juste, un abus de l'usage de l'appellation en cause. En cas de semblable contestation, c'est à celui qui la soulève à faire la preuve de sa prétention.

On voit que l'application de la loi nouvelle est très importante. Les intéressés doivent donc en observer avec soin les prescriptions et fournir aux mairies les renseignements utiles lorsqu'ils feront les déclarations ci-dessus visées.

### La nouvelle répartition des classes

Le Président du conseil, ministre de la guerre, vient d'adresser aux généraux commandants en chef et aux généraux commandants de régions le tableau de répartition des classes à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1919, et qui s'établit comme suit :

Armée active : classes 1918 et 1919.

Réserve de l'armée active : classes 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917.

Armée territoriale : classes 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905.

Réserve de l'armée territoriale : classes 1893, 1894, 1895, 1896, 1897 et 1898.

## LES CAMPAGNES DU 7<sup>e</sup> D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Le 1<sup>er</sup> bataillon est aussitôt dirigé sur le Fort de Souville, fort duquel il reste en réserve; les deux autres se rendent à Landrecourt qu'ils quittent dans la nuit pour Bellery.

Le 26, à midi, le Colonel et les Chefs de bataillon vont prendre aux Casernes Marceau les ordres du Général de Division.

Ces ordres sont les suivants :

Les trois bataillons ainsi que la Compagnie Hors Rang relèveront le soir même dans le secteur de Fleury les éléments qui s'y trouvent. Tout ravitaillement étant impossible en ligne, officiers et soldats emporteront quatre jours de vivres de réserve et quatre litres d'eau. De plus, chaque homme sera porteur de 200 cartouches, 3 grenades et 6 sacs à terre. C'est clair et suffisamment net.

Le seul fait de ne pas compter sur le ravitaillement indique bien le caractère acharné de la lutte qui se livre là-haut.

A l'heure dite, les compagnies sont rassemblées, l'appel est fait; il ne manque pas un homme.

Le Colonel passe rapidement ses bataillons en revue. Il dit quelques mots aux Chefs et aux soldats, s'assure que tous les hommes ont bien leurs cartouches et leurs vivres et montre lui-même sa musette contenant du « singe » et des biscuits.

Par petits groupes, les compagnies se mettent en marche.

La relève s'opère très difficilement; les unités ont à parcourir, la nuit, un terrain bouleversé et violemment battu par l'artillerie ennemie.

Le 1<sup>er</sup> bataillon subit des pertes sensibles.

Par contre, le 2<sup>e</sup> est plus heureux. Comme il arrive sur le plateau du Fort de Souville, il voit s'abattre devant lui le barrage infernal. Comment passer ? Le Commandant Chaillet, toujours remarquable de sang-froid et de jugement, arrête ses compagnies, les fait serrer sur la tête, puis, à un signal donné, tout le bataillon, le Commandant en tête, se lance crânement à travers le barrage qu'il franchit sans un seul blessé. Est-ce un miracle ? Non, c'est de l'audace ! A la guerre, il n'y a que les audacieux qui réussissent.

La relève est terminée au petit jour.

Les tranchées n'existent plus, ni les boyaux; les hommes sont dans des trous d'obus qu'ils s'efforcent de réunir.

Le Régiment est en pointe, à la droite d'une ligne qui s'infléchit à gauche.

Cette ligne doit, par une attaque, être reportée plus en avant par pivotement sur nous.

L'artillerie ennemie est très active et labeur sans relâche le terrain compris entre le P. C. du Colonel et la crête du Fort de Souville.

A 18 h., la Brigade de gauche se lance à l'attaque, atteint les ruines du village de Fleury, mais la violence du feu ennemi est telle que le terrain gagné est aussitôt reperdu. A ce moment, les Allemands essaient de déboucher de Fleury. Une contre-attaque est aussitôt lancée sur eux par une Compagnie du 14<sup>e</sup>, à laquelle se joignent spontanément deux sections du 7<sup>e</sup>, sous les ordres du Sous-Lieutenant Lyonnet et de l'Adjudant Clément. Cette contre-attaque est également délogée par le feu des canons et des mitrailleuses. Le Sous-Lieutenant Lyonnet tombe grièvement blessé; il parvient cependant à ramper vers nos lignes, à la faveur de la nuit.

De part et d'autre, c'est un feu d'enfer. Le terrain est complètement retourné, malaxé, pétré. Là où il y avait des bois on ne trouve plus que quelques souches arrachées, hachées par des explosions multiples qui les projettent de place en place.

La pluie qui ne cesse de tomber transforme en cloaque le champ de bataille. Les trous d'obus se touchent et l'eau qui les envahit jette des miroitements sinistres à la lueur des innombrables fusées éclatantes.

On dirait un vaste paysage lunaire, ou mieux, un immense damier, mais un damier sur lequel se joue une « grosse partie » : la liberté et la vie de la France !

(A suivre)

### Cazals

On demande pourquoi une lettre partant de Cahors n'arrive au destinataire, la plupart du temps que le surlendemain. C'est vraiment trop long et les contribuables du canton de Cazals qui grognent toujours contre l'autobus, ses panes, son manque de confort et les prix excessifs qu'il prélève sur les malheureux voyageurs, désireraient tout au moins qu'au départ de Cazals et Frayssinet-Légal il prenne les correspondances pour Cahors et vice-versa.

Que l'administration y songe et qu'on n'hésite pas à charger de ce nouveau service la concessionnaire de la ligne Gourdon Cahors, par Cazals, dont le travail sera largement rétribué.

### Pescadoires

Incendie. — Un incendie a détruit une grange appartenant à M. Dulac. Elle contenait cinq bœufs ou vaches et mille quintaux de foin. Tout a été la proie des flammes.

Il y avait assurance pour le quart de la perte.

### Figeac

Collège Champollion. — Nous sommes heureux de signaler et d'applaudir les succès de certains élèves qui étaient, hier, sur les bancs du Collège Champollion.

Austry Jean, reçu élève à l'école centrale des Arts et Manufactures après avoir suivi les cours au lycée de Toulouse.

Marty Pierre, admis en seconde année à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Marty André, reçu au baccalauréat 1<sup>re</sup> partie, latin-sciences (mention A. B.)

Fournols Jean, reçu au baccalauréat 2<sup>e</sup> partie philosophie.

Cavarrac Ernest, breveté conducteur électrique de l'Université de Grenoble.

Alricq Paul, reçu aspirant au 140<sup>e</sup> d'infanterie.

Jouve Pierre, admis en seconde année à l'Institut de chimie de Toulouse (mention A. B.)

Claux Marius, admis au concours des Contributions Indirectes.

Accident. — Il a été trouvé samedi dernier, sur la berge du ruisseau de Prendrières le corps d'un individu ayant sur lui des papiers au nom de Auguste Gazeau, 63 ans, propriétaire Boulevard Gambetta à Rodez.

Le résultat de l'enquête que cette mort est purement accidentelle. On a d'ailleurs trouvé sur le défunt une somme assez importante, un livret de Caisse d'Epargne ainsi qu'une montre et une chaîne en or.

### Saint-Félix

Médaille militaire. — En exécution des décrets du 13 août 1914 et du 1<sup>er</sup> octobre 1918, la médaille militaire a été attribuée à la mémoire de notre compatriote Devèze Joseph soldat au 139<sup>e</sup> d'infanterie : Brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Tombé glorieusement pour la France, le 6 novembre 1914, à Doncieres (Vosges). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Journal Officiel du 18 octobre 1919.

Nous saluons le mémoire de ce héros, et puissions pour sa famille l'hommage posthume ci-dessus être un adoucissement à sa douleur.

### Dégagnac

Dimanche 19 octobre, une course cycliste régionale organisée par la maison Brugé a eu lieu à Dégagnac.

Itinéraire aller et retour, Dégagnac-Gourdon par Pont-Carrals avec, à Gourdon, deux tours de ville dans lesquels les coureurs se disputaient les primes offertes par le comité qui avait été très bien organisé par MM. Tison et Clamadon.

Le classement a été le suivant :

1<sup>er</sup> prix, Lacoste de Sauveterre, médaillé de vermeil offerte par « La Dépêche », 30 francs et prime de 40 francs du contrôle de Gourdon ; 2<sup>e</sup> Pontanel de Gourdon, médaillé d'argent, 20 francs et 5 francs de prime ; 3<sup>e</sup> Momméja de Gourdon, 10 francs ; 4<sup>e</sup> Arpaillange de Peyrilles, 5 francs.

Pendant que les coureurs filaient à toute vitesse, des groupes se formaient essayant à la lueur de lanternes, encore mal éclairées, de savoir ce qui sortirait de la fameuse boîte à surprises dite « La Proportionnelle ». Certains disaient que c'était la bouteille à l'encre et qu'il pourrait bien en sortir quelques griottes ; d'autres et les plus nombreux, affirmèrent le contraire et exaltaient que trop d'éloquence, même jointe à la compétence, ne saurait influencer ni les émouvoirs.

Les chers amis en seront pour leurs frais, les campagnards ne veulent plus s'incliner devant une idole qu'il est de un caméléon; si se défient et se détournent de tous les politiciens habiles et autres farceurs, peut-être bons enfants, mais insouciant des intérêts publics.

Unis au front pour chasser le boche, les poilus s'organisent pour donner l'assaut aux distributeurs de la fameuse poche aux idées qui les ont empêchés par leurs grèves de recevoir le pétrole dont ils ont besoin pour bien éclairer leurs lanternes. Ils se contenteront de leurs luminaires enfumés pour nettoyer les écuries d'Augsias et à installer par l'union sacrée, l'ordre, la concorde et la fraternité.

### Gourdon

Les élections. — Un groupe d'élus, maires, conseillers généraux et d'arrondissement radicaux réunis à Gourdon, a désigné M. Bouat, comme radical-socialiste aux élections législatives.

M. Bouat, directeur de l'Office technique du ravitaillement, sera sur la liste de MM. Bécays et de Monzie, députés sortants. M. Fontanilles a été désigné comme candidat aux élections sénatoriales.

### Souillac

Secours mutuels. — La société de secours mutuels Saint-Martin a tenu sa réunion trimestrielle dimanche 19 octobre. On a procédé à l'admission de nouveaux

membres participants : MM. Jean Maury, mécanicien ; Olivier Ponceau, pâtissier ; Pierre Ginestet, sellier ; Alphonse Lunnault, tanneur ; Baptiste Ruffalon, négociant ; François Bell, ferblantier.

Sur sa demande, Mme veuve Cavarrot a été admise comme membre honoraire. La Société lui adresse ses remerciements. Le sociétaire Antonin Sole, charcutier, âgé de soixante-quatorze ans est mis à la retraite.

## UNE AFFICHE

Depuis quelques jours sur les murs de Paris et de la Province, on peut voir une affiche intitulée « Français ».

Elle est signée de deux grands groupements connus en France pour leur modération et la sagesse de leurs décisions : Le Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, d'une part, l'Union des Intérêts Economiques, d'autre part.

Cette affiche attaque nettement la doctrine du Parti Socialiste Unifié. Et cette attitude franche prise par les deux plus importantes organisations Economiques de France, à la veille de la campagne électorale, est significative.

Du moment que le parti socialiste unifié, par l'organe de ses journaux, proclame son intention de réaliser la dictature du Proletariat, au moyen de la lutte des classes, et aspire au Bolchevisme, il était de bonne guerre de dire franchement au Peuple de France — preuves et chiffres en mains — quel serait le régime qu'on lui propose, si l'état de bonne guerre de lui montrer à quelle faillite aboutirait la réalisation de cette fameuse « Révolution Sociale » qui devait organiser la société sur des bases de justice et de fraternité et qui ne tend en définitive qu'à assouvir les instincts d'une coterie ambitieuse.

Cette affiche, d'un texte clair et d'une documentation irréfutable, produit une grosse impression.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Le roi d'Espagne a quitté Paris ce matin à 11 h. 30 par la gare du Nord, se rendant en Angleterre.

### Le traité en vigueur

Nous croyons savoir que le Traité entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre. La première réunion de la Ligue des Nations aura lieu dix jours après.

### Autour de Petrograd

De Copenhague : Youdenitch reprend l'offensive. Ses troupes avancent le long de la ligne Tawlosk-Tsaroko-Selo. Le commandement est déjà en contact avec la population de Petrograd et entrera dans la ville après l'occupation.

La Finlande refuse officiellement de participer à l'action.

### A Cronstadt

De Copenhague : L'Etat-Major finlandais annonce de nouveau la chute de Cronstadt, mais la forteresse était encore aux mains des Bolchevicks le 21.

### Suisse et Russie

De Zurich : Le Conseil fédéral a arrêté sa réponse à la Note de l'Entente relative au blocus de la Russie. Le document rappelle que la Suisse rompit depuis longtemps toutes relations avec la Russie.

### La Finlande avec nous

Le Conseil suprême a été informé que la Finlande adhère à la Note de l'Entente sur le blocus russe.

### La Bulgarie proteste

La Bulgarie proteste auprès de la Conférence contre l'occupation de la Thrace par les troupes franco-grecques.

### Grève générale en Pologne

De Varsovie : Les socialistes polonais ont proclamé la grève générale.

### Riga bombardé

De Copenhague : L'artillerie lourde bombarde Riga sans arrêt. Les obus à gaz font de nombreuses victimes dans la population.

### Italie et Allemagne

De Rome : Le Gouvernement Italien a demandé officiellement à l'Allemagne de rétablir, le plus tôt possible, les relations diplomatiques entre les deux pays.

### Relations franco-allemandes

De Berlin : Les négociations avec l'Entente dans le domaine économique sont à la veille d'une solution.

### Pétain en Alsace

Le Maréchal Pétain est parti hier soir pour Strasbourg où il va inspecter les troupes d'occupation ; il est accompagné du général Buat.

## Cours de Solfège LEÇONS DE CHANT & LEÇONS DE PIANO

Madame ROULLON, 1, rue du Pot-Tringnat

### ON DEMANDE

UNE APPRENTIE, payée de suite. S'adresser : Mlle FOURÈS, modiste, rue Maréchal Joffre.

## SOUDURE AUTOGENE

-Réparations de toutes pièces-

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque, en face la Brasserie CAHORS

## Etablissements BRUEL, Fils SOUILLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1<sup>res</sup> maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

### Section Electricité

Sous la direction de M. LEIBINSON, Ingénieur electricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TELEPHONE : 4.

REPRESENTANTS demandés dans chaque département pour vente salaisons maritimes et alimentation. Fournir références. COMPAGNIE ALIMENTAIRE FÉCAMPOIS, à FÉCAMPE (Seine-Inférieure).

### Importante maison d'alimentation

très bien placée, faisant importation et exportation, demande représentants de commerce bien introduits auprès de la clientèle de gros et demi-gros. Ecrire KALLISTA, 70, Cours de la Martinique, BORDEAUX.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

### LES VAINCUS DE LA VIE

## Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

V

L'ARRIVÉE DU SAUVEUR

Si je n'étais pas retenu par la crainte du ridicule — et quel ridicule y aurait-il ? — je m'amuserais encore à tout ce qui fut la joie saine et forte de mes premières années. Souvent, je m'attardais, quand je passe dans un chemin creux où j'ai rencontré le sourire frais d'une gamine de mon âge ; quand je traverse un ruisseau dans lequel j'aimais à barboter ; quand je longe le bois où une fois, jusqu'au soir, je me suis cru perdu ; quand je revols le trou du châtaigner dans les crevasses duquel je me blottissais pour échapper à ma mère inquiète ; quand je ne peux faire un pas, autour du château, sans me rappeler que, petit souverain de ces choses, je ne reçus jamais que des regards amis... Et durant des heures, sur la terrasse, j'écoutai les bruits qui furent familiers à mes oreilles, les mêmes, toujours... la cloche fêlée et nasillardes des Chocats... les sons graves qui s'envolent

de la pointe du clocher de Ceaulmont... l'horloge de notre salle d'armes dont le berlic-berloc semble se détraquer entre chaque coup... la chanson du vent lorsqu'il tourbillonne autour de la falaise de Castelnoir... les sonailles des chèvres... l'éclatement d'une mine dans la carrière des fours à chaux... les cris des